

RAPPORT N° 372 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 28 JANVIER 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 21 au 28 janvier 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans certaines localités du pays.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la matinée de dimanche 22 janvier 2023, le corps sans vie d'une femme connue sous le nom de Daphrose Nizizgiyimana, âgée de 41 ans, a été découvert par des passants de première heure du jour sur la sous-colline de Muhingo de la colline de Buhoro, en commune de Mabayi de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de la mère de 4 enfants et fabricant du vin de banane « Urwarwa » était tout nu et des premiers signes font penser à un viol suivi d'assassinat. Des sources locales révèlent que la victime venait d'être payée de son argent qu'elle tire de la vente quotidienne du vin de banane et que les criminels, soupçonnés par des habitants de la localité d'être parmi les Imbonerakure qui font des patrouilles nocturnes, l'attendaient à mi-chemin pour l'assassiner après lui avoir dépouillé de son argent. Les mêmes sources précisent qu'un Imbonerakure de la localité dont une chaussette a été trouvée sur le lieu du crime a failli être lynché par une population en colère n'eût été l'intervention de la police locale.

SOS-Torture Burundi dénonce les violations répétitives des Imbonerakure, membres de la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie) au pouvoir depuis bientôt 20 ans, qui se commettent en toute impunité sous le soutien et la

couverture des autorités administratives et de ce parti. Elle demande qu'une enquête indépendante et impartiale soit diligentée pour découvrir les auteurs de l'assassinat et les traduire devant la justice.

- Dans la matinée de lundi 23 janvier 2023, le corps sans vie de Patricie Cizanye, âgée de 32 ans, a été retrouvé suspendu à une corde dans sa chambre à coucher à son domicile situé sur la colline de Monge de la zone et commune de Ntega, en province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des sources locales, une lettre qui expliquerait le mobile du suicide aurait été trouvée à l'endroit même de la découverte macabre alors que, selon les mêmes sources, la victime ne savait ni lire ni écrire.

- Dans la nuit de jeudi 26 janvier 2023 vers 21 heures, le corps sans vie de Salvator Manirakiza, âgé de 50 ans, a été retrouvé pendu à une corde sur la charpente à l'intérieur de sa maison située sur la colline de Bugorora de la commune de Rusaka, en province de Mwaro (centre du Burundi).

Selon des sources locales, le corps de la victime aurait été pendu pour maquiller un meurtre. L'identité des auteurs du meurtre de même que le mobile et les circonstances du meurtre ne sont pas encore élucidés.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.